

ICI NOUS ENTREPOSONS LE BOIS DE CHAUFFAGE RÉCOLTÉ DANS LA FORÊT

En automne-hiver, le bois récolté dans la forêt destiné au chauffage est empilé en longueur d'un ou deux mètres. Regroupés en bord de route, les rondins se trouvent dans les meilleures conditions de sécurité avant leur transport vers les lieux de conditionnement et de transformation. Sur place, ils resteront volontairement stockés plusieurs mois pour sécher.



Que vont devenir ces bois récoltés ?

Outre leurs vocations sociales et environnementales, les forêts répondent à la demande en bois énergie. Vendus aux chauffagistes locaux, les bois empilés seront découpés en bûches ou buchettes avant d'être utilisés dans les cheminées et poêles des particuliers. Véritable piège à carbone, le bois est un matériau naturel, écologique et renouvelable. Son utilisation pour le chauffage réduit le recours aux énergies fossiles : pétrole, gaz et charbon.